

# Rapport d'activités

## Commission du Patrimoine oral et immatériel

### Exercice 2017

## •• I. Introduction

Quatre réunions se sont tenues en 2017 : le 2 février, le 11 avril, le 19 mai et le 6 novembre. La réunion du 2 février s'est déroulée à l'Ecomusée du Viroin afin de pouvoir visiter en même temps l'exposition temporaire « Regards sur le Patrimoine Oral et Immatériel en Wallonie ».

En 2017, deux membres ont démissionné. Un membre a été remplacé par son suppléant, le second poste reste vacant.

## •• II. Nombre de dossiers examinés en 2017 : 4

Nombre de dossiers	Avis de la CPOI			Décisions de la Ministre		
	Positif	Négatif	Report	Positif	Négatif	Report
<b>Candidatures pour inscription sur les listes de l'UNESCO</b>						
0	0	0	0	0	0	0
<b>Demandes de reconnaissances en tant que Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de la Communauté française</b>						
2	1	0	1	1	0	1
<b>Demandes de reconnaissances en tant que Trésor culturel vivant</b>						
0	0	0	0	0	0	0
<b>Demandes de subventions</b>						
2	1	1	0	2	0	0

## •• III. Avis rendus par le Conseil – Décisions de la Ministre

### 3.1. Demandes de reconnaissance en tant que Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de la Communauté française

En 2017, la Commission a examiné 2 dossiers de demandes de reconnaissance.

La demande de reconnaissance « Le grand feu de Barbençon » a reçu un avis positif.

La Ministre a officiellement reconnu cet élément en tant que Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel le 24 janvier 2018.

Pour le dossier du « Code Morse », la Commission n'a pu remettre d'avis positif ou négatif car elle estimait que la demande introduite nécessitait des informations complémentaires. La Commission a donc suggéré au demandeur de compléter son dossier afin que celui-ci puisse être examiné par les membres ultérieurement.

### **3.2. Demandes de subvention**

L'« Arrêté du 4/09/2003 relatif aux titres de trésor culturel vivant et de chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel et à l'octroi des subventions accordées aux personnes ayant reçu ce titre et aux opérateurs organisant les manifestations auxquelles ces titres ont été décernés » précise que les subventions doivent servir à « la restauration de l'équipement indispensable à la pratique, au maintien ou à la transmission de la manifestation ».

Les membres de la Commission ont examiné une demande de subvention en 2017 conforme au cadre de cet arrêté : la restauration de la structure d'un géant du Meyboom. Une subvention de 1.000 € a été octroyée.

A la demande de la Ministre, la CPOI a examiné le dossier de demande de renouvellement du contrat-programme du Théâtre de Toone, traité jusqu'alors par le Service du Théâtre du Service général de la Création artistique.

En 2013, lors du renouvellement dudit contrat-programme, le Conseil de l'Art dramatique a estimé que l'opérateur ne répondait plus aux critères de subvention du secteur du Théâtre professionnel et semi-professionnel Adultes.

Etant donné que l'Art des marionnettes à tringle est reconnu en tant que Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de la Communauté française, la Ministre a décidé que le dossier du Théâtre de Toone devait être transféré à la Direction du Patrimoine culturel. Elle a demandé que la CPOI examine ce dossier en vue d'un renouvellement du contrat-programme.

Les membres de la CPOI ont souhaité ne pas remettre d'avis sur ce dossier. En effet, le dossier était rédigé suivant les critères de subvention du secteur Théâtre (salle de spectacle, nombre de représentations, de spectateurs...) et non suivant les critères spécifiques au Patrimoine culturel immatériel (sauvegarde, transmission, rôle socio-culturel...). De plus, vu qu'aucune convention pluriannuelle accordant des subventions substantielles n'est actuellement traitée par la CPOI, les membres ne

disposent d'aucune notion des axes d'analyse, ni de points de comparaison avec d'autres opérateurs similaires.

La Ministre a décidé de signer une convention avec l'opérateur accordant une subvention annuelle de 213.000 € pour les années 2018 à 2021. Les crédits budgétaires ont été transférés du Service du Théâtre vers celui du Patrimoine culturel.

### **3.3. Divers**

- **Journée de sensibilisation au patrimoine culturel immatériel**

Le 23 mars 2017, la Direction du Patrimoine culturel en partenariat avec la Province de Luxembourg, Domaine provincial du Fourneau Saint Michel et avec le soutien de la Commission du Patrimoine Oral et Immatériel, a organisé une séance d'informations sur le Patrimoine Culturel Immatériel en province de Luxembourg.

Les objectifs étaient de définir le patrimoine culturel immatériel, de sensibiliser les porteurs et acteurs à la sauvegarde de ce patrimoine, d'amorcer un processus d'état des lieux du patrimoine culturel immatériel en province de Luxembourg afin d'établir un inventaire régional, de déterminer d'éventuelles mesures de sauvegarde, et enfin d'initier de potentielles nouvelles reconnaissances officielles en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette journée a été préparée en amont par les membres de la CPOI.

- **Vade-mecum du formulaire de demande de reconnaissance**

Afin d'aider les opérateurs à introduire une demande de reconnaissance en tant que Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel et à compléter le formulaire de candidature, un vade-mecum a été rédigé et mis en ligne. Il comprend les modalités pratiques, une explication du contenu du formulaire et un glossaire.

- **Projet d'un nouveau Décret sur le Patrimoine culturel immatériel**

En 2017, la CPOI a travaillé sur un projet d'un nouveau Décret pour le secteur.

En effet, le Décret date de 2002 et ne répond plus aux textes et directives opérationnelles actuels de la Convention pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO.

## ••• IV. Liste des membres de la Commission du Patrimoine oral et immatériel au 31 décembre 2017

### Membres proposés par le Conseil d'Ethnologie :

VANESPEN Patricia (reprise du mandat de Jacqueline Daloze en novembre 2017)

DELPLANCQ Thierry

DUPONT Adrien

HEERBRANT Jean-Paul

VAN DE VOORDE Véronique (Présidente)

WATTEYNE Damien

WILLEMS Tatiana

### Membre proposés par le Conseil interdisciplinaire des Arts de la Scène :

LIGOT Bernard

### Membre proposé par la Commission consultative des Arts plastiques :

CRINE Olivier

### Membre proposé par le Conseil des langues régionales endogènes de la Communauté française :

RAK Annie

### Membre proposé par le Conseil de la langue française et de la politique linguistique :

MOREAU Marie-Louise

### Membre proposé par la Commission consultative du patrimoine culturel mobilier :

CASTERMAN Louis-Donat

### Membre proposé par la Commission des lettres :

LAVALLE Marc

### Secrétariat du Conseil :

DUPLOUY Mallorie

KINDT Laura (remplacement de septembre à décembre 2017)

## ••• V. Présence des membres lors des réunions du Conseil

<b>Dates</b>	<b>2/02/17</b>	<b>11/04/17</b>	<b>19/05/17</b>	<b>06/11/17</b>
<b>Membres</b>				
DALOZE Jacqueline (démission en septembre 2017)	X	X	Excusée (P)	NA
DELPLANCQ Thierry	X	X	X	X
DUPONT Adrien	X	X	X	X
HEERBRANT Jean-Paul	Excusé (P)	Absent	Excusé (P)	Excusé (P)
VANESPEN Patricia (membre depuis novembre)	NA	NA	NA	X

2017)				
VAN DE VOORDE Véronique	X	X	X	X
WILLEMS Tatiana	Excusée (P)	Excusée (P)	X	Excusée (P)
WATTEYNE Damien	X	X	X	X
LIGOT Bernard	Absent	X	Excusé	X
MASSET Patrick (démission en avril 2017)	Excusé	NA	NA	NA
CRINE Olivier	Excusé	X	Excusé (P)	Excusé (P)
RAK Annie	Excusée	X	Excusée (P)	Excusée (P)
MOREAU Marie-Louise	Excusée	X	Excusée	X
CASTERMAN Louis-Donat	Absent	Excusé	X	Absent
LAVALLE Marc	X	X	X	X
<b><i>Totaux des membres présents ou représentés</i></b>	<b>8/14</b>	<b>11/13</b>	<b>11/13</b>	<b>12/13</b>
<b>Administration</b>				
DUPLOUY Mallorie	X	X	X	Excusée
KINDT Laura (remplacement de M. Duplouy)	NA	NA	NA	X